

BOURSE POUR STAGE PRATIQUE EN ALLEMAGNE - SUBVENTIONS DE L'OFAJ

L'OFAJ vous permet de profiter d'une bourse pendant 1 à 3 mois pour enrichir votre expérience professionnelle avec un stage pratique en Allemagne.

L'OFAJ vous permet de profiter d'une bourse pendant 1 à 3 mois pour enrichir votre expérience professionnelle avec un stage pratique en Allemagne. Les conditions à remplir sont les suivantes : vous avez moins de 31 ans, vous êtes étudiante ou étudiant inscrit régulièrement dans un établissement d'enseignement supérieur en France, et le stage fait partie intégrante de votre formation (il doit être obligatoire ou fortement recommandé dans votre cursus actuel).

Cette bourse peut être cumulée avec la rémunération de stage et avec d'autres bourses (hors subventions de l'UFA et du CIERA), dans la limite de 1.000 € par mois. Un rapport de stage d'environ 5 pages rédigé au choix en français ou en allemand sera réclamé au stagiaire à l'issue de son stage.

Dans le cadre de notre stratégie « Diversité et Participation », la bourse est uniquement versée aux jeunes qui, sans le soutien de l'OFAJ, ne pourraient effectuer une mobilité. La déclaration « Jeune avec moins d'opportunité » (en troisième page du formulaire de demande de subvention) est obligatoire pour le traitement de la demande.

Pour plus d'informations concernant le dépôt de la demande, rendez-vous sur notre page dédiée : **<https://www.ofaj.org/programmes-formations/bourse-pour-stage-pratique-pour-etudiants.html>**